

Liste de vérification en cas d'intervention immédiate

Lorsqu'un incident ou une catastrophe risque de causer des dommages importants à une entreprise, il importe d'avoir en place une stratégie pour agir rapidement et assurer la continuité des affaires.

La liste de vérification des mesures d'intervention immédiate est un élément essentiel du plan d'intervention d'une entreprise. Elle décrit les mesures initiales à prendre à la suite d'un incident et permet de s'assurer que l'entreprise est bien préparée à réagir rapidement et efficacement.

Cette liste de vérification peut être adaptée aux besoins de l'entreprise et doit comprendre les éléments suivants :

Mesures prises	Détails
Le plan de maintien des activités a été activé.	
La gravité de l'incident a été évaluée.	
Les locaux ont été évacués (au besoin).	
Tous les membres du personnel sont localisés.	
Le personnel est informé de l'incident.	
Les services d'urgence ont été avisés.	
Un registre des événements a été créé.	
L'équipe chargée de l'intervention en cas d'incident est en service et ses rôles et responsabilités sont définis.	
Les dommages ont été évalués.	
Les activités importantes perturbées ont été identifiées.	
Les principales personnes-ressources internes et externes ont été contactées.	
Un(e) porte-parole de l'organisation a été désigné(e).	
Le processus de relations avec les médias et le public a été entrepris.	